

## RÉUNION DU CEDIN

8 octobre 2018 – 14 heures 30, salle 139

### Compte-rendu

**Présents :** J. Bouloy, E. Belova, P. Bodeau-Livinec, A. Brejon, A.-L. Chaumette, A. Diakite, E. Diankha, M. Esnault, M. Forteau, A. Foulatier, L. Gomez Echeverri, V. Grandaubert, S. Grosbon, N. Hajjami, M. Jean, F. Latty, R. Lucas, E. Marie, G. N. Moussodji, A. Roux, J. Roux, A. Sylla.

**Excusés :** B. Beauchesne, A. Beaudouin, F. de Bérard, C. Bories, C. Deplagne, M. Discours, M. Duclaux de l'Estaille, Th. Dufour, M. Eudes, A. Hermet, K. Hernandez, A. K. Kpla, M. Lamour, M. Meité, S. Millan, M. Montjoie, A. Pellet, J.-M. Thouvenin, W. Wallet.

## 1. CEDIN

### - Membres du CEDIN

- *Nouveaux doctorants :*

Deux nouveaux doctorants ont rejoint le CEDIN :

- Marion Esnault, contrat doctoral, thèse sur : « La participation aux juridictions internationales » (dir. P. Bodeau-Livinec)
- Ségolène Couturier, thèse sur « L'étude d'impact sur l'environnement en droit international » (co-dir. Pierre Bodeau-Livinec / Makane Mbengue)

- *Membres associés :*

L'Assemblée du CEDIN accueille à l'unanimité les membres associés suivants :

- Aude Bréjon, doctorante à l'Université Panthéon-Assas, ATER à l'Université Paris 8, thèse sur « Etude comparative des procureurs près les juridictions pénales internationales »
- Alexandre Hermet, doctorant Paris 2, ancien ATER à Nanterre, thèse sur « La convergence des pratiques conventionnelles internationales – Etude du rôle des traités dans la formation de la coutume »
- Isabela Lacreta, thèse sur l'arbitrage à l'Université de São Paulo, en cotutelle, sous la dir. des Prof. Alberto Carmona et Claire Debourg (associée au CEDIN)

- *Soutenances de thèse :*

- Andrés Bautista Hernaez, thèse sur « Les catastrophes dans le domaine du droit international et leur régime juridique » (dir. en cotutelle : J.-M. Thouvenin, M. I. Torres Cazorla), 5 octobre 2018

A venir :

- Léonor Jandar, thèse sur « La relation entre l'arbitre et les parties. Critique du contrat d'arbitre » (dir. F.-X. Train), 5 novembre 2018

Doctorantes associées au CEDIN :

- Marie Duclaux de l'Estaille, « Les stratégies juridiques en vue de l'abolition universelle de la peine de mort » (dir. : F. Latty), Université Paris 13, 30 novembre 2018

- Aude Bréjon, « Etude comparative des procureurs près les juridictions pénales internationales » (dir. : O. de Frouville), Université Panthéon-Assas, décembre 2018

- *Autres :*

- Jelena Aparac a été nommée experte indépendante au sein de Groupe de Travail de l'ONU sur les mercenaires et les sociétés militaires privées.

**- Doctorants :**

- *Comités de suivi individuel (CSI)*

L'Ecole doctorale a mis en place un suivi de thèse pour les doctorants de 2<sup>ème</sup> année souhaitant s'inscrire en 3<sup>e</sup> année. Juliette Bouloy et Abdoulaye Sylla, qui ont été concernés par ce dispositif cette année, l'ont trouvé très utile car ils ont pu y exprimer leurs difficultés et ont eu de très bons conseils pour la poursuite de la thèse. Juliette Bouloy est favorable à ce que de tels comités soient organisés tous les ans.

Franck Latty rappelle que des comités CEDIN peuvent être organisés à la demande des doctorants pour discuter de questions substantielles, alors que les CSI ont plutôt un aspect administratif. Les doctorants souhaitant bénéficier d'un comité CEDIN n'ont qu'à en avvertir F. Latty et L. Gomez Echeverri, après en avoir parlé avec leur directeur de thèse.

Adrien Foulatier a ajouté que le Bureau des doctorants avait songé à organiser des discussions entre doctorants sur leur thèse respective.

Mathias Forteau suggère de renouer avec la pratique passée consistant à prévoir en deuxième partie de chaque réunion du CEDIN une présentation de ses travaux par un doctorant.

- *Initiatives du Bureau des doctorants*

Rachel Lucas et Adrien Foulatier voudraient trouver des remplaçants pour continuer le travail d'accueil de nouveaux doctorants et d'organisation de demi-journées d'étude de la jeune recherche du CEDIN. Le Bureau des doctorants organisera des élections. Ceux qui sont intéressés par cette initiative peuvent candidater dès à présent. Un mail sera aussi envoyé ultérieurement par le Bureau actuel.

### **- Programme PAUSE**

Ali Alhamdan, réfugié syrien, lauréat du programme PAUSE (qui permet d'accueillir des personnes en situation d'urgence, en particulier des réfugiés, et de leur donner la possibilité d'exercer leur activité d'enseignant-chercheur) a terminé son contrat au sein du CEDIN. Son séjour à Nanterre ayant coïncidé avec le blocage de l'Université, son intégration aux activités du CEDIN a été malheureusement limitée.

Une nouvelle candidature a été montée avec le soutien de l'UFR et de la direction de la recherche en faveur de M. Aimé-Parfait Niyonkuru, chercheur burundais en exil. Il est passé par l'ULB et est actuellement en Allemagne. La réponse du Collège de France (qui cofinance avec l'UFR l'accueil du chercheur) est attendue pour la fin novembre.

### **- Evaluation du CEDIN par le HCERES**

Franck Latty a participé à l'oral de préparation devant la Commission recherche le 26 septembre 2018. Le comité d'évaluation, présidé par le professeur Jean-Luc Albert de l'Université d'Aix-Marseille (spécialiste de Finances publiques), se rendra au CEDIN le **vendredi 8 février 2019**. La présence massive des membres du CEDIN est bien évidemment attendue.

### **- Bibliothèque du CEDIN**

Le budget du CEDIN permet des achats de livres. Si des membres souhaitent que le CEDIN fasse l'acquisition d'ouvrages précis pour la bibliothèque, ils sont priés d'en informer Lucyna Gomez Echeverri avant le mercredi 24 octobre 2018.

Par ailleurs, certains livres empruntés à la bibliothèque n'ont pas été rendus depuis longtemps. Les personnes concernées sont priées de les retourner dans les meilleurs délais.

Un grand rangement/nettoyage de la bibliothèque et de la salle 133 est prévu pour le 9 octobre 2018. Aboubacar Diakite, Marion Esnault, Rachel Lucas, et Abdoulaye Sylla sont chaleureusement remerciés pour leur contribution. Une deuxième séance, cette fois-ci pour la salle 135, sera organisée avec d'autres doctorants dès que possible.

### **- FIND**

Aucune manifestation scientifique n'a été organisée ces derniers temps. La direction de la FIND reste à pourvoir.

### **- Communication**

Le site Internet du CEDIN est régulièrement mis à jour par Lucyna Gomez Echeverri. Le compte Twitter, géré par Franck Latty, est aussi dynamique ; plus de 350 personnes suivent le CEDIN. Le compte LinkedIn géré par Lucyna Gomez Echeverri a 259 relations.

Les comptes de réseaux sociaux peuvent être utilisés pour valoriser la recherche individuelle des membres du CEDIN, notamment en relayant l'information concernant les nouvelles publications des membres, à plus forte raison si elles sont mises en ligne sur HAL. Les membres souhaitant bénéficier d'une telle diffusion n'ont qu'à transmettre les informations Franck Latty et Lucyna Gomez Echeverri.

## **2. Suivi des projets de recherche ComUE**

### **- « Villes et droit international » (M. Forteau, A. Beaudouin)**

Trois colloques ont été organisés jusqu'à présent. Aucun d'entre eux n'a été pour l'instant publié. Il est donc envisagé de ralentir le rythme des colloques et envisager d'autres moyens de faire vivre le projet (par des mémoires d'étudiants de M2 par exemple). Cela dit, Nice s'est déjà porté candidat pour organiser en 2019 un colloque sur « Villes, migrations et droit international ». Mathias Forteau fera un point avec Anouche Beaudouin sur l'ensemble du projet.

### **- « Les camps et le droit » (L. Dubin, A.-L. Chaumette, M. Eudes, M. Beulay)**

Toutes les conférences ont été organisées. Le projet est en phase de publication. Il reste quelques contributions à récupérer. Il existe déjà un accord avec l'Institut Varenne pour la publication avec des images, des photos... Marina Eudes se charge d'introduire toutes les études de cas qui ont été faites. La publication est prévue pour 2019.

### **- « Les archives et le droit international » (P. Bodeau-Livinec, J.-L. Iten, Y. Potin)**

Le comité de pilotage du projet (composé des trois co-porteurs et de Franck Latty, Aude Bréjon et Maximilian Girod-Laine) s'est réuni à deux reprises. Le projet a connu les développements suivants lors des dernières semaines :

- Séminaires : le premier séminaire, sur « Archives et secret », sera organisé le jeudi 22 novembre de 10h à 13h en Amphi X à Paris 8. D'autres séminaires sont prévus en 2019 : sur le Rwanda, sur les archives de la Catalogne, sur les archives du maintien de la paix et sur les archives et le droit des investissements (certains d'entre eux pourraient être organisés à l'étranger, notamment au Cambodge).
- Le site internet, construit par Aude Bréjon, est en ligne (<https://archivesetdroitinternational.com/>) et accessible depuis la page d'accueil du CEDIN ; les séminaires y seront retranscrits ; un compte Twitter (@Archiveset) a également été créé ;
- Journée d'étude : la première journée d'étude, sur « Archives et juridictions internationales », sera organisée le 17 décembre 2018 dans la salle 352 à Nanterre. Sa première demi-journée sera consacrée aux « Archives, outil de la justice internationale » et la deuxième portera sur « Les archives judiciaires, élément du patrimoine juridique international ». Le programme est bien avancé et devrait être complété dans les semaines qui viennent. Mathias Forteau a suggéré d'y ajouter la question des archives en matière d'arbitrage. Les trois journées d'étude prévues seront publiées en un seul volume.
- Suites du projet : un rapport scientifique et budgétaire doit être établi en février 2019 pour espérer la deuxième tranche du budget (fin avril/début mai). Le projet demeure ouvert à la participation de doctorants intéressés, qui peuvent se faire connaître auprès de Pierre Bodeau-Livinec.

### **- « Les biens communs » (C. Bories, S. Boussard, A. Danis-Fatôme)**

Le projet est dans sa première année. Pour l'instant une manifestation s'est déroulée, organisée en juillet dernier par Clémentine Bories, sur les alternatives au droit de propriété dans les sociétés autochtones (trois exemples ont été pris lors de la table-ronde : Pérou pré-incas, Nouvelle-Calédonie et son droit coutumier, et Mongolie intérieure). Une réflexion sur le lien à la terre et les biens communs a pu être conduite collectivement à l'occasion de cette rencontre, enregistrée et disponible d'ici à quelques jours sur le site internet.

D'autres événements seront aussi organisés : conférence « Biens communs et données » le 16 octobre 2018 (organisée par A. Danis-Fatôme) ; journée d'études au Musée du Quai Branly (à confirmer) le 1<sup>er</sup> février 2019 autour de la question de la restitution des biens culturels (C. Bories) ; workshop de plusieurs jours en octobre 2019 sur l'eau comme bien commun (à Florence, Villa Finally, organisé par C. Bories et S. Boussard).

### **3. Bilan des dernières manifestations**

#### **- Hommage à Hubert Thierry**

L'hommage a eu lieu le 25 septembre 2018. Il a été organisé par Serge Sur et Monique Thierry, avec la SFDI, le CEDIN et le Centre Thucydide. Beaucoup de membres du CEDIN y ont participé. Il a réuni de nombreuses personnalités francophones du droit international. L'enregistrement sonore de la journée sera bientôt disponible sur le site du CEDIN.

#### **- Atelier « Réflexions sur le projet de traité relatif à la responsabilité des entreprises transnationales et autres entreprises en matière de droits de l'Homme en vue de la quatrième session du Groupe de travail du Conseil des droits de l'Homme »**

L'atelier a été organisé à l'ENS le 5 octobre 2018 par S. Grosbon et F. Couveinhes. Une dizaine d'ONG y ont participé. Les invités étaient très contents de pouvoir participer à cette manifestation qui était un peu différente (un vrai séminaire de travail pour fournir aux ONG des précisions juridiques sur des questions cruciales). Sophie Grosbon est en train de voir s'il est possible de continuer à travailler ensemble. Le rapport de synthèse sera en tout cas fait sur la base des notes qui ont été prises et il sera peut-être publié.

### **4. Prochaines manifestations**

#### **- 16 octobre 2018 : Conférence « Biens communs et données » (C. Bories)**

Voir plus haut.

#### **- 7 décembre 2018 : Journée d'étude de l'Association française pour la recherche en droit administratif (AFDA) sur « La globalisation du droit administratif » (C. Bories, S. Boussard)**

Il s'agira pour l'AFDA de venir à Nanterre pour traiter du thème du colloque conduit sous la direction de Clémentine Bories il y a quelques années, en soulignant cette fois-ci le point de vue de l'administrativiste plus que de l'internationaliste. Le programme a été décidé par

l'AFDA au vu des suggestions transmises par Sabine Boussard (CRDP) qui s'est elle-même appuyée sur Clémentine Bories. Le CEDIN sera coorganisateur aux côtés du CRDP, comme lors du premier événement. Pour le CEDIN, interviendront Clémentine Bories et Franck Latty.

Pierre Bodeau-Livinec note certaines lacunes du programme et regrette que, par exemple, le droit international administratif n'y trouve pas sa place.

**- 17 décembre 2018 : Journée d'étude « Archives et juridictions internationales » (P. Bodeau-Livinec)**

Voir plus haut.

**- 20 décembre 2018 : Journée en hommage à Patrick Daillier (F. Latty)**

A l'occasion du premier anniversaire de la disparition de Patrick Daillier, le CEDIN rend un hommage à son ancien directeur, en organisant une journée d'étude sur un thème qui lui était cher (les rapports droit international/droit de l'UE) ainsi qu'une cérémonie d'inauguration de la « Bibliothèque Patrick-Daillier », nouveau nom de la bibliothèque du CEDIN.

Le programme de la journée, dont un projet est distribué, a été élaboré par F. Latty, en concertation avec Pierre Bodeau-Livinec, Mathias Forteau, et Alain Pellet, ainsi que Myriam Benlolo et Muriel Ubéda-Saillard.

Les intervenants privilégiés seront des personnes qui ont côtoyé de près Patrick Daillier. Toutefois, des membres du CEDIN qui ne sont pas dans cette situation mais qui souhaitent faire partie des intervenants parce qu'ils travaillent sur des questions en lien direct avec le thème du colloque peuvent se manifester auprès de F. Latty.

Les interventions seront courtes (une dizaine de minutes) pour laisser le temps aux débats.

A l'issue de cette manifestation, il est prévu d'inaugurer la « Bibliothèque Patrick-Daillier ». La plaque sera fournie par l'UFR. Un cocktail clôturera la journée.

Mathias Forteau a notamment proposé de modifier l'ordre des quatre sessions et de regrouper en une session sur le Brexit les différentes communications y relatives.

Sophie Grosbon propose que la conférence sur les rapports droit de l'UE/droit international soit renouvelée sur une base régulière. L'idée d'une (demi-)journée d'actualité annuelle « Patrick-Daillier » fait consensus parmi l'Assemblée du CEDIN.

**- 21-22 mars 2019 : Colloque « Nouvelles formes de criminalité internationale, dialogues entre internationalistes et pénalistes » (A.-L. Chaumette, R. Parizot) et Demi-journée d'études des anciens du DU Organisations et juridictions pénales internationales (M. Eudes)**

Le colloque sera organisé le 21 mars 2019 et la demi-journée aura lieu le 22 mars 2019. Ce sont les manifestations qui ont été prévues les 7-8 juin 2018 mais qui ont été reportées suite au blocage de l'Université.

**- Entretiens de droit international privé (F. de Bérard)**

Pas d'Entretien annoncé pour le moment.

**- Demi-journée « Union européenne et droit de la mer » (M. Forteau, J.-M. Thouvenin)**  
La demi-journée sera peut-être organisée en mars 2019.

**- Colloque « Communication médiatique de l'Etat et droit international », dans le cadre du cycle « Le droit international et les médias » (M. Forteau, F. Latty)**

Le colloque sera probablement organisé en avril/mai 2019. Une demi-journée sera consacrée au « phénomène » (avec les sociologues des médias, les directeurs de communication du Ministère des Affaires étrangères, les diplomates etc.), et l'autre demi-journée portera sur « les effets juridiques » sur le droit international ou sur les responsabilités des tribunaux internationaux. Un appel à communication devrait être réservé aux doctorants pour une table ronde finale sur le sujet : « Communication médiatique et règlement des différends ». Le programme sera bientôt envoyé par Mathias Forteau.

**- Colloque « L'administration des juridictions internationales » (P. Bodeau-Livinec, F. Latty)**

En raison des nombreux développements du projet Archives, ce colloque est repoussé et sera vraisemblablement organisé en septembre 2019.

*Dans la perspective de l'élaboration du budget pour 2019, les membres du CEDIN qui envisagent de futures manifestations (ou parution d'ouvrages) sont invités à en informer au plus tôt Franck Latty et Lucyna Gomez Echeverri.*

## **5. Publications**

**- Parution des Actes du colloque sur l'anniversaire des Pactes de 1966 (S. Grosbon)**

Le livre est sorti en septembre 2018. Il sera bientôt à la bibliothèque.

**- Parution des Actes du colloque des masters 2 (Nanterre, Paris 1, Paris 2) « La protection des investissements étrangers : vers une réaffirmation de l'Etat ? »**

Le livre est sorti début octobre 2018. Deux exemplaires sont disponibles au CEDIN.

**- Ouvrage collectif du CEDIN sur le droit international des immunités (P. Bodeau-Livinec, M. Forteau)**

Les questions sur la structure du livre ont bien avancé. Il manque quelques contributeurs dans certaines parties. Si certains membres du CEDIN, non volontaires jusqu'à présent, veulent encore y participer, ils sont invités à se manifester auprès des directeurs de l'ouvrage. Les contributions sont attendues pour décembre 2018.

**- Actes des colloques « Les villes et le droit international » (A. Beaudoin, M. Forteau)**

Voir plus haut.

**- Actes du colloque « Religion et droit international » (A.-L. Chaumette, N. Haupais)**

L'ouvrage devrait sortir dans les semaines qui viennent.

**- Actes du colloque « Mers fermées et semi-fermées » (J.-M. Thouvenin)**

L'ouvrage devrait sortir assez rapidement.

## **6. Partenariats du CEDIN**

**- Partenariat CEDIN/OCDE : *International Organisations Partnership for Effective International Rule-Making* (P. Bodeau-Livinec)**

Pas de développement notable.

**- Partenariat CEDIN/IDLO (International Development Law Organization) : *Investment Support Programme for the Least Developed Countries (ISP/LDCs)* (M. Forteau)**

L'IDLO est en train de trouver des financements, ce qui prend du temps.

## **7. Divers – informations**

**- Ecole d'été de droit international de Nanterre / Nanterre International Law Summer School**

Une dizaine d'étudiants de Master sont intéressés pour l'année prochaine. Le programme sera élaboré et communiqué beaucoup plus rapidement que l'année dernière (pour fin octobre/début novembre 2018). Une place sera offerte par le biais du concours Rousseau. Il faudra veiller à assurer la soutenabilité financière de l'Ecole.

**- Summer School de l'Université de Nice Sophia-Antipolis**

Pierre Bodeau-Livinec, Elena Belova et Abdoulaye Sylla ont participé à cette manifestation. D'après Elena Belova, la thématique proposée a permis de repenser certaines idées classiques. Abdoulaye Sylla a souligné que le cadre était très convivial et que les discussions étaient très intéressantes. D'après Pierre Bodeau-Livinec, la manifestation était très bien faite, très riche, très accueillante, très convaincante et de très haut niveau.

**- 40 ans du CEDIN en 2021**

Un groupe de travail est constitué avec Franck Latty, Juliette Bouloy, Jeanne Dupendant et Victor Grandaubert, rejoints par Pierre Bodeau-Livinec. D'autres personnes peuvent encore y participer en vue de déterminer la manière dont le CEDIN pourrait fêter cet anniversaire (colloque, exposition, témoignages...).



#### **- AEDIN**

Pierre Bodeau-Livinec a été contacté par une étudiante à propos de la journée « Métiers du droit international ». Il existe donc une demande. Il faudrait organiser une nouvelle manifestation (présentation des DU...) en insistant auprès des étudiants de Master 2 et en la cadrant/officialisant un peu plus.

#### **- 4<sup>ème</sup> université d'été itinérante dans les Balkans (septembre 2018), organisation C. Bories, K. Peglow, Universités de Munster, Pristina, Skopje (St-Cyril-et-Méthode) et Belgrade**

L'événement s'est très bien déroulé et a permis de discuter de questions d'une grande actualité et pertinence pour les pays des Balkans (par exemple l'OTAN, le référendum sur le nom de la Macédoine, etc.). Au cours de cet événement un hommage à P. Daillier a été rendu à la demande des collègues locaux qui le connaissaient, à Pristina (O. Seul) puis à Skopje (C. Bories).

#### **- Concours de procès simulé**

Les dates du concours Rousseau coïncident avec celles des examens de Master 1. C'est pour cette raison que Nanterre n'y participe plus depuis 2 ans. Est seulement envisageable une participation d'étudiants de Master 2 qui ne font pas de DU Collège de droit. Cette année, le concours aura lieu à Strasbourg. Le cas pratique porte sur le droit de l'OMC.

Si des étudiants de M1 souhaitent participer au Concours Jessup, une équipe pourrait être montée, comme l'année dernière.

#### **- Stage au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (MICT)**

Des possibilités de stages existent au MICT (<https://careers.un.org/lbw/jobdetail.aspx?id=97712>). D'après Maximilian Girod-Laine, qui y travaille jusqu'à la fin de l'année, le MICT recherche des candidatures de qualité pour le Bureau du procureur en général et pour son cabinet restreint (*immediate office*) en particulier. L'anglais des candidats doit être suffisant pour pouvoir rédiger des préfaces de publications académiques ou des mémos internes et pour assister les avocats dans la rédaction des mémoires juridiques pour les procès en appel de Mladic et Karadzic par exemple. Les stages peuvent être de trois ou six mois, voire de plus longue durée (non rémunérés). Si le CEDIN souhaite soutenir des candidats en particulier avant la fin de l'année, Maximilian Girod-Laine peut en toucher un mot à l'assistant du procureur. Les personnes intéressées doivent se manifester auprès de Lucyna Gomez Echeverri.